

<http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article352>



Visite aux Archives Départementales

- 4- Les années précédentes... - Activités de l'année 2016-2017 - b- CM1/CM2 -



Date de mise en ligne : vendredi 9 juin 2017

Copyright © École primaire de Nogent-le-Phaye - Tous droits réservés

[<http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-prim-nogent-le-phaye/local/cache-vignettes/L400xH300/ad28-b8413.jpg>]

site des Archives Départementales : <http://www.archives28.fr/>

Le métier d'archiviste consiste à récupérer des documents, à les dépoussiérer, à les classer par ordre alphabétique et à les ranger dans des boîtes en carton naturel qui résistent 1 heure au feu. Tout ce travail dure à peu près 10 ans.

Quand quelqu'un emprunte une archive, on laisse un petit papier séparé en deux parties, une moitié reste à l'endroit où était l'archive avant d'être prise, l'autre moitié est confiée à la personne qui a pris l'archive. On l'appelle le « fantôme ».

On conserve les archives triées et classées dans un endroit qui s'appelle « un magasin ». Dans ce magasin, la température est toujours la même (18°C).

Certains archivistes doivent connaître les vieilles écritures, pour déchiffrer les archives les plus anciennes. Les vieilles archives peuvent aider à comprendre le passé.

Angeline, Nina et Camille

[http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-prim-nogent-le-phaye/local/cache-vignettes/L284xH400/archives-en-ligne_img-e61bc.jpg]